

620  
3618  
v.2

**Pages trifluviennes**

**Série A — No 16**

**Le Comté de  
MASKINONGÉ**

**(1853 - 1867)**

---

**Notes historiques, statistiques  
et biographiques**

---

par

**Francis-J. Audet**

---

**Les éditions du Bien Public**

**Les Trois-Rivières**

**1934**

**Pages trifluviennes**

**Série A — No 16**

**Le Comté de**  
**MASKINONGÉ**

**(1853 - 1867)**

---

**Notes historiques, statistiques  
et biographiques**

---

par

**Francis J. Audet**

**Les éditions du Bien Public**

**Les Trois-Rivières**

**1934**

Il a été tiré de cet ouvrage  
50 exemplaires sur papier  
coquille teinté, numérotés à  
la main de 1 à 50.

**TOUS DROITS RÉSERVÉS**

# Préface

Toujours infatigable quand il s'agit de sa chère Mauricie, M. l'abbé Tessier nous a demandé de parfaire notre galerie des députés de la région trifluvienne en publiant les biographies des représentants du comté de Maskinongé à l'Assemblée législative du Canada. Cette requête est trop légitime pour que nous ne la lui accordions pas. La tâche, d'ailleurs, n'est pas longue et est relativement facile; il n'y eut en effet, de 1854 à 1867, que quatre députés de cette division électorale. Le premier fut l'honorable Joseph-Edouard Turcotte qui a déjà fait son apparition dans notre série comme représentant des Trois-Rivières. (1) Il n'en reste donc que trois à biographier. Ce sont le docteur Louis-Honoré Gauvreau et MM. Georges Caron et Moïse Houde, tous trois de la Rivière-du-Loup en haut. La paroisse étant, dit-on, le prolongement de la famille, c'est donc presque une histoire de famille que nous donnons ici.

Notre travail a été grandement facilité par M. le notaire Richard Lessard, de Sainte-Ursule, qui a réuni nombre de renseignements sur ces personnages dans l'ECHO DE SAINT-JUSTIN, en 1926 et 1927. Nous avons trouvé des données additionnelles et recueilli quelques brèves notes historiques qui ajoutent à l'intérêt de ces biographies.

On nous permettra peut-être, maintenant que notre travail est terminé, quelques réflexions au sujet des personnages que nous avons biographiés.

Nous ne nous sommes pas contenté de montrer ces hommes dans les circonstances où les regards du peuple se tournèrent de leur côté mais, au contraire, nous nous sommes plu à les suivre jusque dans leur vie domestique, à nous asseoir, pour ainsi dire, à leur table, à leur foyer, à assister à leur conversation, montrant leurs attaches de famille, leur ascendance et leur descendance. Tout cela aide à les faire mieux connaître et apprécier. Mais la tâche n'est pas toujours facile; la

---

(1) Pages trifluviennes, Série A — No 13.

*documentation fait souvent défaut. Les journaux ne nous fournissent guère de matière, la correspondance est rare et les mémoires, qui pullulent en Europe, n'existent pas ici. Il est donc parfois difficile de faire revivre les disparus.*

*Il se trouve parmi nos hommes politiques plusieurs personnages qui ne sont pas de notre race. Connais-toi toi-même, dit le proverbe. Soit, mais nous pouvons ajouter : Connais aussi les voisins avec qui tu dois frayer et vivre. C'est élémentaire. Cette connaissance nous permet d'apprécier à leur juste valeur ceux qui ont pris part à nos luttes parlementaires, à notre vie nationale. Ils nous ont parfois donné, probablement sans s'en rendre compte, des leçons qui nous ont profité en nous forçant à lutter pour la conservation de nos droits politiques et autres. Ce STRUGGLE FOR LIFE nous a tenus en éveil et sur la brèche. Cette lutte nous a fait du bien ; elle nous a montré quels étaient nos amis et quels, nos ennemis. Elle a séparé l'ivraie d'avec le bon grain. C'est autant d'acquis, surtout pour une minorité qui doit toujours être sur le qui-vive, l'arme au bras.*

*Nous avons cru devoir faire précéder les biographies des députés du comté de Maskinongé par quelques notes historiques sur le comté afin de donner une idée de cette région durant la période qui nous occupe.*

F.-J. A.

# Le Comté de Maskinongé

de

1853 à 1867

---

## a — Notes historiques

Après la mise en vigueur de l'Acte d'Union du Haut et du Bas Canada, la nouvelle province du Canada fut divisée en quatre-vingt-quatre circonscriptions électorales ; quarante-deux pour chacune des deux anciennes provinces. Quoique la population du Bas-Canada fût de beaucoup plus nombreuse que celle de son voisin, on ne lui donna que le même nombre de députés, ce qui était souverainement injuste; mais l'on se moquait bien en haut lieu des réclamations des *French Rebels* et l'iniquité prévalut. On avait même enlevé la franchise électorale à de nombreux groupes d'électeurs dans le Bas-Canada.

Cependant, la population, le commerce et l'industrie de la nouvelle province avaient beaucoup augmenté durant la première décade du nouveau régime.

La lutte pour l'obtention du gouvernement responsable étant heureusement terminée, la législature avait tourné ses regards vers le développement matériel de la province. Il y avait beaucoup à faire ; les besoins étaient grands, les demandes nombreuses et pressantes. Un bureau de travaux publics, créé en 1841, avait reçu de nouveaux pouvoirs en 1844.

De nombreux travaux furent entrepris et conduits à bonne fin. L'amélioration des voies de communication : routes, chemins de fer et canaux, le développement rapide et continu de la navigation à vapeur, tout cela avait puissamment contribué au progrès matériel du pays.

Le chapitre de la colonisation dans le comté de Maskinongé forme une partie intéressante de l'histoire locale. Sans être

poussée activement, la colonisation n'était pas complètement négligée ; elle était au programme des œuvres du gouvernement qui ouvrit des routes et fit d'autres travaux jugés nécessaires à cette fin.

« Au premier janvier 1863, dit M. Drapeau (2), on comptait déjà la somme de \$257,880.40 octroyées pour travaux publics et une autre somme de \$47,576.36 pour chemins de colonisation ; cette dernière somme fut dépensée entre 1854 et 1862, dans les divers comtés composant la région trifluvienne. »

« La population du comté de Maskinongé, dit-il plus loin, s'élève aujourd'hui à 14,790 âmes, toutes d'origine canadienne française à l'exception de 287 appartenant à d'autres origines.

« On y possède 205,356 acres de terre dont 80,293 sont en état d'être cultivés et 125,063 acres sont en forêt.

« Les récoltes de 1860 ont donné 636,668 minots de grain et 126,313 minots de patates et navets, formant en tout 762,981 minots et 11,551 tonneaux de foin, le tout évalué à \$425,712.42.

« Les produits de l'industrie domestique, se composant du sucre d'érable, beurre, laine, étoffe foulée, flanelle, toile et filasse, s'élèvent à une valeur de \$109,664.76.

« Les jardins et vergers ont fourni pour une somme de \$15,487.

« Le bétail, au chiffre de 32,292 têtes, est évalué à \$399,753.

« La valeur des voitures d'agrément au nombre de 2779, est estimée à \$64,719.

« Les instruments d'agriculture valent \$199,858 ; et la valeur de la propriété foncière est estimée à \$3,452,250.

« Formant une richesse totale de \$4,667,445.18.

« Il n'y a, poursuit M. Drapeau, que deux cantons dans les limites de ce comté ; Peterborough et Hunterstown. Le sol de ces cantons est de bonne qualité ; le bois est généralement composé de bouleau, érable, hêtre, chêne, pin, épinette.

---

(2) *Stanislas Drapeau — Etudes sur les développements de la Colonisation du Bas-Canada. Québec, 1863.*

« M. W.-A. Parke, résident dans le canton Hunterstown, rapportait devant le comité de colonisation de 1862, que la colonisation n'avait fait aucun progrès dans le comté de Maskinongé faute d'attention et d'encouragement suffisants. Pour montrer quel progrès ferait la colonisation si l'on s'en occupait sérieusement, ce monsieur rappelle qu'il y a environ quatre ans, le gouvernement consacra une certaine somme d'argent à la construction d'un chemin dans la vallée de la Rivière-du-Loup, sur une distance de cinq milles, et qu'en moins de deux ans, tous les lots furent pris par des colons (au prix de un dollar par acre ; le terrain appartenant à une compagnie) ; tous ces colons sont résidents maintenant, et ont défriché de cinq à vingt acres chacun.

« M. Parke, désireux de voir la colonisation progresser dans l'endroit, mentionne qu'au nord du canton Hunterstown, en remontant la vallée de la Rivière-du-Loup, l'on pourrait former un canton de 30,000 acres ou plus, dans une région qui est boisée et bien arrosée, étant traversée par plusieurs grands cours d'eau. Le sol est aussi bon que tout ce que l'on peut trouver dans le territoire du St-Maurice. Le fait est que je ne connais aucune autre étendue considérable de terre, dit ce monsieur, où il y ait autant de terrain propre à la culture que celle que je mentionne ici. J'en parle avec connaissance de cause, car j'ai parcouru chaque mille carré de ce territoire jusqu'à la Mataouin, distance de plus de 30 milles. »

Et M. Drapeau continue la description de ce vaste territoire propre à la colonisation. Tout ce chapitre est à lire. Il contient des descriptions on ne peut plus intéressantes des différentes paroisses du comté. Il cite M. D. Maigret, l'abbé Turgeon, M. Léandre Lafond et M. F.-X. Rivard, tous quatre en charge de l'ouverture de chemins de colonisation. Ils font d'excellents rapports sur la qualité du sol et l'augmentation de la valeur des terres dans ce comté. M. Drapeau fait aussi mention de divers travaux faits par le gouvernement, et dit que durant la décade qui vient de finir, la population du comté de Maskinongé a augmenté de 1,675 âmes, au profit seul des Canadiens-français, et en évalué à 16,265 acres la terre nouvellement mise en état de culture, durant cette période.



Et M. Drapeau constatait en terminant qu'il n'y avait pas encore de *Société de Secours* établie dans les limites de ce comté. M. Drapeau ne tirait aucune conclusion des travaux en marche, mais il paraissait assez optimiste.

Ce travail de M. Drapeau devrait être plus connu ; il le mérite à plus d'un titre. Il révèle des faits on ne plus intéressants pour la petite histoire. L'on peut y suivre le développement de la colonisation dans les différentes régions de la province.

Aussitôt les travaux de compilation du recensement de 1851 terminés, la législature décida que la représentation à l'Assemblée législative serait portée de quarante-deux à cinquante pour chacune des deux parties de la province que l'on désignait alors sous les noms de Canada-Est et Canada-Ouest. Et cette nouvelle mesure passa malgré que la population de la partie est fût encore plus élevée en nombre que celle de l'ouest. L'injustice était encore flagrante. Les chefs canadiens durent cependant s'y soumettre ; il ne servait de rien de se plaindre. De plus, ils voyaient mieux et plus loin que leurs collègues anglais. Ceux-ci ne semblaient pas se rendre compte du fait qu'avec l'immigration intense dans la partie occidentale de la Province la minorité de cette région deviendrait bientôt une majorité et que les haut-canadiens seraient alors plus mal partagés en fait de représentation que la partie québécoise. C'est ce qui arriva, comme on le sait, et alors les gens de l'ouest se mirent à crier et inventèrent le fameux *rep by pop*, c'est-à-dire représentation au pro rata de la population. Les chefs canadiens s'y opposèrent de toutes leurs forces. Ils laissèrent s'égosiller les futurs Ontariens et ceux-ci durent ronger leur frein. Ils durent à leur tour subir l'injustice. *What is sauce for the gander ought to be sauce for the goose*. Ils étaient payés en monnaie de singe et ne l'avaient pas volé. Cette situation dura jusqu'à la Confédération de 1867.

## b Situation politique de la province

Le ministère Hincks-Morin était, en 1854, à la tête des affaires du pays. Des élections générales eurent lieu en juillet de cette année. Le nouveau comté de Maskinongé élut, le 27

de ce mois, son premier député à l'Assemblée législative, M. Joseph-Édouard Turcotte, qui siégea en cette Chambre jusqu'au 28 novembre 1857 quand le cinquième parlement fut dissout. Les électeurs furent de nouveau appelés aux urnes en décembre 1857 et janvier 1858. Le docteur Louis-Honoré Gauvreau remplaça M. Turcotte et devint le deuxième représentant du comté de Maskinongé. Le docteur ne fit qu'une session, mourant le 30 octobre 1858. Il eut pour remplaçant M. Georges Caron qui, lui-même, fit place en juin 1863 à M. Moïse Houde. Celui-ci siégea à l'Assemblée jusqu'à la Confédération, c'est-à-dire au 30 juin 1867.

L'histoire politique et parlementaire du comté de Maskinongé sous l'Union ne fut pas longue, à peine treize ans.

Dans ce court espace de temps il s'y livra de rudes combats tant sur les hustings que dans l'enceinte parlementaire. Papineau venait de se retirer définitivement de la vie publique et Antoine-Aimé Dorion était peu après devenu le chef du parti rouge.

De 1851 à 1867, les ministères suivants se succédèrent à la direction du pays.

*Hincks - Morin*, du 28 octobre 1851 au 10 septembre 1854 ;

*Macnab - Morin*, du 11 septembre 1854 au 26 janvier 1855 ;

*Macnab - Taché*, du 27 janvier 1855 au 25 mai 1856 ;

*Taché - Macdonald (J.-A.)*, du 24 mai 1856 au 25 nov. 1857 ;

*Macdonald (J.-A.) - Cartier*, du 26 novembre 1857 au  
1er août 1858 ;

*Brown - Dorion*, du 2 août 1858 au 5 août 1858 ;

*Cartier-Macdonald (J.-A.)*, du 6 août 1858 au 23 mai 1862 ;

*Macdonald (J.-S.) - Sicotte*, du 24 mai 1862 au 15 mai 1863 ;

*Macdonald (J.-S.) - Dorion*, du 16 mai 1863 au 29 mars 1864 ;

*Taché - Macdonald (J.-A.)*, du 30 mars 1864 au 6 août 1865 ;

*Belleau-Macdonald (J.-A.)*, du 7 août 1865 au 1er juillet 1867.

En vertu de l'Acte de 1853 eut lieu une redistribution des sièges à l'Assemblée. Les anciennes circonscriptions furent remaniées et de nouvelles créées. L'une d'entre celles-ci, tirée du comté de Saint-Maurice, reçut le nom de Maskinongé.

### c - Délimitation du comté

Le comté de Maskinongé sera borné, dit la clause 24, au nord-est par le comté de Saint-Maurice tel que décrit ci-dessus ; au sud-ouest, par les limites de la ville de Trois-Rivières ; au sud-est, par le fleuve Saint-Laurent ; et il comprendra toutes les îles les plus rapprochées du dit comté et y faisant face en tout ou en partie ; au nord-ouest, par les limites de la province. Le dit comté, ainsi borné, comprendra les paroisses de Maskinongé, de Rivière-du-Loup, de Saint-Léon, de Saint-Paulin, de Sainte-Ursule et de Saint-Didace, ainsi que le canton de Hunterstown et son augmentation.

La population des paroisses formant le nouveau comté était, d'après le recensement de 1851, partagée ainsi que suit :

Saint-Joseph de Maskinongé .....	3,881
Saint-Antoine de la Rivière-du-Loup .....	3,048
Saint-Léon-le-Grand .....	2,294
Saint-Paulin .....	767
Sainte-Ursule .....	2,048
Saint-Didace .....	689
Le canton de Hunterstown .....	388
	<hr/>
Total	13,115

Le comté de Saint-Maurice possédait alors une population de 27,562. Celui de Maskinongé eut donc presque la moitié de cette population en partage.

Ces paroisses avaient été érigées comme suit :

### SAINT-JOSEPH

formée de parties des seigneuries de Maskinongé et de Carufel.

Créée par l'édit royal du .....	3 mars	1723
Décret canonique .....	19 janvier	1833
Érection civile .....	21 mai	1852

### SAINT-ANTOINE DE LA RIVIERE-DU-LOUP

comprenant les seigneuries de Saint-Jean et de la Rivière-du-Loup et partie de celle de Grandpré.

Créée par l'édit royal du.....	3 mars	1723
Décret canonique .....	16 août	1833
Érection civile .....	11 mai	1841

### SAINT-LÉON-LE-GRAND

composée de parties des fiefs Grandpré, Grosbois et Dumontier,

Détachée de la Rivière-du-Loup,

Décret canonique .....	4 juin	1833
Érection civile .....	13 juin	1849

### SAINT-PAULIN

Détachée de Saint-Léon

Décret canonique .....	27 décembre	1847
Érection civile .....	6 juillet	1848

## SAINTE-URSULE

Détachée de la Rivière-du-Loup

Décret canonique ..... 9 mars 1836

Érection civile ..... 23 octobre 1840

## SAINT-DIDACE

Détachée de Saint-Gabriel de

Brandon, comté de Berthier,

Décret canonique ..... 12 mai 1863

Érection civile ..... 27 août 1863

Quant au canton de Hunterstown, il fut créé le 29 avril 1800, par proclamation de sir Robert-Shore Milnes, lieutenant-gouverneur, et administrateur de la province en l'absence du gouverneur en chef, le général Robert Prescott.

Le GORE, ou augmentation de ce canton, fut créé le 10 novembre 1851.

Le canton de Peterborough ne fut érigé que le 5 décembre 1868.

Pour compléter ces données, nous pouvons ajouter que le 8 mars 1859, une proclamation du gouverneur en chef érigeait civilement la paroisse de Saint-Justin qui avait été détachée de celle de Saint-Joseph de Maskinongé par décret canonique du 6 juillet 1848.

Il est intéressant de comparer les chiffres du recensement de 1931 avec ceux de celui de 1851.

La population du comté de Maskinongé telle que révélée au dénombrement de 1931, était comme suit :

Hunterstown .....	477	
Rivière-du-Loup .....	1414	
Louiseville .....	2365	
Saint-Alexis .....	1724	
Sainte-Angèle .....	531	
Saint-Didace .....	1046	
Saint-Édouard .....	619	
Saint-Ignace-du-Lac .....		
(Masson et Laviolette) .....	24	
Saint-Joseph .....	1962	
Saint-Justin .....	1442	
Saint-Léon-le-Grand .....	1271	
Saint-Paulin, paroisse .....	921	
Saint-Paulin, village .....	704	
Sainte-Ursule .....	1478	
Autres endroits .....	61	
Total de la population en 1931 .....	—	16,039
Total de la population en 1851 .....	—	13,115
		2,924
Augmentation .....		2,924

Soit une moyenne d'augmentation de 36,5 par année. Ce n'est pas extraordinaire ! Il faut croire que l'œuvre de colonisation dont parle M. Drapeau s'est considérablement ralentie sinon complètement arrêtée. L'émigration aux États-Unis est probablement aussi l'une des causes du peu d'augmentation de la population de ce comté durant ces quatre-vingts années.

Et ce peu d'accroissement fut la cause qui détermina le gouvernement fédéral à annexer, en 1924, le comté de Maskinongé à celui de Berthier pour fins de représentation à Ottawa. Il faut espérer que le comté de Maskinongé participera largement au nouveau mouvement de colonisation qu'annonce le gouvernement Taschereau et qu'il reprendra sous peu son ancienne prospérité.

Ajoutons que Maskinongé est le nom algonquin d'une espèce de gros brochet qui est très commun dans le lac et la rivière de ce nom. (3)

---

(3) P.-G. Roy. *Les Noms géographiques de la Province de Québec.*  
Eugène Rouillard. *Noms géographiques empruntés aux langues sauvages.*

# Les seigneuries du Comté de Maskinongé

Disons maintenant un mot des seigneuries comprises dans le comté de Maskinongé.

## 1. SEIGNEURIE DE MASKINONGE

Le fief et seigneurie de Maskinongé fut concédé, le 3 novembre 1672, par l'intendant Jean Talon à Pierre (Noël) Le Gardeur et à Jean-Baptiste Le Gardeur, sieur de Saint-Michel. Il contient une lieue et demie de terre de front sur pareille profondeur à prendre sur le chenail du nord du fleuve Saint-Laurent, soit trois-quarts de lieue au-dessus de la rivière Maskinongé et autant au-dessous, la rivière comprise. Le même jour, l'intendant concéda à Jean-Baptiste Le Gardeur, une lieue de terre de front sur une lieue de profondeur, à prendre sur le fleuve, depuis les trois quarts de lieue accordés aux sieurs Le Gardeur et Saint-Michel, ses frères, au-dessus de la rivière Maskinongé.

Le 22 septembre 1686, Pierre-Noël Le Gardeur de Tilly vendit à Joseph Petit Bruno la moitié du fief à lui accordé conjointement avec son frère Jean-Baptiste Le Gardeur de Saint-Michel le 3 novembre 1672.

Le 24 mai 1700, Jean-Baptiste Le Gardeur de Tilly vendit à Noël Le Gardeur de Tilly le fief à lui accordé le 3 novembre 1672.

Le 5 juillet 1724, Marie-Madeleine Chesnay, veuve de Joseph Petit Bruno, porta la foy et hommage pour les deux fiefs ci-dessus.

Charles Brisset et Joseph Lupien, sa femme, cédèrent, le 5 juillet 1741, à Jean-François Baril Duchesny tous leurs droits et prétentions dans le fief de Maskinongé. Dix ans plus tard,



le 29 mars 1751, Pierre Loizeau dit Cardin et Madeleine Bruno, sa femme, vendirent leurs droits et prétentions dans le fief de Maskinongé au sieur François Baril Duchesny. Le même sieur Baril Duchesny acquit encore, le 4 janvier 1755, les droits de Joseph Lafrenière Desrosiers et de sa femme, Madeleine Petit. Le 9 février 1756, Paul Hou, au nom et comme ayant épousé Geneviève Bruno, céda sa part du fief au même sieur Duchesny.

Le 2 mai suivant, acte de vente de Joseph Petit et sa femme à François Duème de leur part de la seigneurie. Enfin, le 3 juillet 1758, François Le Maître Duème vend au sieur Duchesny un vingtième du dit fief.

Ceci termine les transactions concernant la seigneurie de Maskinongé sous le régime français.

Le 7 mars 1761, Louis Lefort et Catherine Bruno, sa femme, vendirent à Geneviève Sicard de Carufel, veuve de François Duchesny, tous leurs droits et prétentions dans la même seigneurie à la veuve Duchesny.

Le 19 août 1765, Pierre Baril Duchesny et son épouse vendent leur part à Pierre Duchesny, et le 15 janvier suivant, Geneviève Sicard de Carufel, veuve Duchesny, et Marie-Anne Geneviève Duchesny cèdent la leur à André Duchesny. Le 27 août 1774, Pierre Fromenteau et sa femme, Rosalie Bruno, cèdent à Jean Sicard de Carufel et à Louis Bélair, les droits de pêche en la dite seigneurie et, le 13 septembre suivant, les mêmes seigneurs vendent à l'honorable James Cuthbert, seigneur de Berthier, tous les droits qui peuvent leur appartenir comme seigneurs primitifs de la seigneurie de Maskinongé, consistant en un quart et la septième partie d'un huitième à eux appartenant comme héritiers de feu Joseph Bruno leur père et beau-père, qu'à titre de cessionnaire de feu Pierre Bruno, leur oncle, et Joseph Bourbeau et Marie-Anne Bruno.

Ainsi, une notable portion de la seigneurie de Maskinongé passait entre les mains d'un anglais.

Le 9 mars 1781, Pierre Duchesny, tant pour lui que pour son frère André et sa sœur Madeleine-Geneviève, porta la foy et

hommage pour les trois-dixièmes de la seigneurie. Le 31 mai suivant, Louis Belair en fit autant pour ses trois-dixièmes.

En 1815, dit Bouchette, (4) environ les deux tiers de la seigneurie étaient en culture. Les principaux établissements sont sur le Chenail du Nord de chaque côté de la route qui va de Montréal à Québec, et sur la rive est de la rivière Maskinongé sur laquelle est un pont. Il n'y a pas de village dans cette seigneurie mais il s'y trouve une église, un presbytère, un moulin à farine et une scierie.

## 2. — SEIGNEURIE DU SABLE

---

Dusablé ou Nouvelle-York fut concédée le 15 août 1739 à Louis-Adrien Dandonneau Du Sablé et elle est à présent (1815) la propriété de l'honorable Ross Cuthbert. Cette seigneurie est située en arrière de Maskinongé, entre celles de Berthier et de Carufel. Elle comprend une lieue de front par trois de profondeur.

Né à Champlain du mariage de Louis Dandonneau, sieur Du Sablé, et de Jeanne-Marguerite Lenoir, Louis-Adrien naquit le 15 novembre 1691 et il épousa à Sorel, le 7 décembre 1718. Marie-Josephte, fille de Claude Drouet de Richardville. (5) Il était lieutenant dans les troupes de la Marine et il fut seigneur, en partie, de l'île Dupas. Il mourut en 1747.

Enfin le cadastre fait par Norbert Dumas le 24 janvier 1861, donne comme propriétaires de la seigneurie de Maskinongé Pierre Dupuis, Joseph Fleury, Joseph Dupuis, Norbert Sicard de Carufel, Norbert Duchesny, François Boucher et C. Cuthbert.

---

(4) *A Topographical Description of Lower Canada. Londres. 1815, p. 286 et seq.*

(5) *Dictionnaire généalogique — Tanguay, III, 232.*

### 3 — SEIGNEURIE DE LA RIVIERE-DU-LOUP

---

Le fief et seigneurie de la Rivière-du-Loup, concédé le 3 novembre 1672, à Charles de Jeu (5a), seigneur en partie du Grand Rosoy, vicomte de Manereuil, fut réuni au domaine du Roi le 12 mars 1683 parce que le concessionnaire ne s'était pas occupé de sa concession. Le 20 avril suivant, cette seigneurie était concédée à Jean Le Chasseur. Elle passa, le 13 juin 1701, aux mains de Michel Trottier de Beaubien qui la revendit, le 3 mars 1723, aux Dames Ursulines des Trois-Rivières. Celles-ci en sont encore les propriétaires. (6)

### 4 — SEIGNEURIE DU LAC-MASKINONGE

---

La seigneurie du Lac-Maskinongé fut concédée, le 1er mars 1750, par le marquis de La Jonquière et François Bigot à Charles-François Tarieu de Lanaudière, capitaine d'infanterie dans les troupes de la Marine. Elle contient une étendue de deux lieues de front à prendre au haut de la profondeur du fief de Carufel, sur la profondeur qui se trouvera jusqu'au lac Maskinongé, ce lac compris dans toute son étendue, avec les îles, îlets et battures qui se trouvent en icelui. Cette concession fut ratifiée par le roi le 24 juin 1751.

Le 5 janvier 1768, Charles-François-Xavier Tarieu de Lanaudière abandonnait à son fils, Charles-Louis, la moitié de ce fief, l'autre moitié appartenant au concessionnaire comme seul et

---

(5a) *Pour ce nom, voir article de Gérard Malchelosse, dans l'Echo de Saint-Justin, 6 sept. 1934.*

(6) *Pour plus amples détails sur cette seigneurie, voir l'article de Benjamin Sulte dans le Vol. X des Mélanges Historiques, et l'ECHO DE SAINT-JUSTIN du 23 août 1934, article de "Charles Drisard", et l'Histoire des Ursulines des Trois-Rivières.*

unique héritier de feu Dame Geneviève Deschamps de Bois-hébert, sa mère, épouse en premières nocés du sieur Tarieu de Lanaudière. Le 5 novembre suivant, M. Tarieu de la Pérade, sieur de Lanaudière, céda à son fils Charles la moitié du fief du Lac-Maskinongé.

Le 17 mars 1814, Marie-Anne Tarieu de Lanaudière, fille et héritière de Charles-Louis Tarieu de Lanaudière, vendit son fief à Toussaint Pothier, négociant à Montréal.

Le 16 mars 1848, les syndics de la faillite de Toussaint Pothier vendirent ce fief à Charles-Edward Dunn, de Sainte-Ursule, mais le 2 juin 1854, celui-ci le rétrocéda aux vendeurs.

Enfin, le cadastre fait par Norbert Dumas le 24 janvier 1861, constatait que la seigneurie appartenait aux héritiers de Samuel Gerrard et, le 23 décembre 1867, Ann Gerrard, veuve de Robert-Thomas Ridge, vendit sa seigneurie à Michel Lefebvre, marchand de Montréal. Celui-ci revendit sa propriété à Louis-Alphonse Boyer, Firmin Hudon et Charles-Adolphe Boyer, de Montréal. Les nouveaux propriétaires cédèrent leur seigneurie le 14 novembre 1874 aux Dames Ursulines des Trois-Rivières.

## 5 — ARRIERE-FIEF HOPE

---

Quant à l'arrière-fief Hope, cédé le 12 février 1806, par l'honorable Charles de Lanaudière, grand voyer de la Province, à Angélique Blondeau, veuve Gabriel Cotté, et autres, il devint après plusieurs mutations, la propriété, en 1889, de la *Trust and Loan Company*, de Montréal. Celle-ci le revendit le 27 septembre 1898 au docteur Arthur Delisle. Cet arrière-fief Hope comprend aujourd'hui tout le territoire de la paroisse de Saint-Didace.

## 6 — SEIGNEURIE DE SAINT-JEAN

ou

### MASKINONGE-EST.

---

Le fief et seigneurie de Saint-Jean ou Maskinongé-est fut concédé le 13 octobre 1701 aux Dames Ursulines des Trois-Rivières. Il comprend l'espace de terre non concédée qui se trouve sur le côté nord du Lac Saint-Pierre, consistant en trois-quarts de lieue de front, entre la seigneurie de Petit dit Bruno, sieur de Maskinongé, et celle du sieur Trottier de Beaubien, seigneur de la Rivière-du-Loup ; sur la profondeur de deux lieues. Cette seigneurie est demeurée la propriété des Ursulines.

Le 18 avril 1726 ces religieuses obtenaient une augmentation de leur seigneurie, consistant en l'espace joignant, du côté du nord-est, au fief de la Rivière-du-Loup et du côté du sud-ouest, au fief du sieur Sicard de Carufel, soit environ trois quarts de lieue de front sur la profondeur de trois lieues.

## 7 — SEIGNEURIE DE CARUFEL

---

La seigneurie de Carufel, située dans la paroisse de Saint-Justin, en arrière de Maskinongé, date du 21 avril 1705 quand elle fut concédée par le marquis de Vaudreuil et l'intendant François de Beauharnois à Jean Sicard, sieur de Carufel. Elle comprend l'espace de terre qui reste dans la rivière Maskinongé, dans le lac Saint-Pierre, depuis celle qui a été ci-devant concédée au sieur Le Gardeur jusqu'au premier saut de la dite rivière, ce qui contient deux lieues ou environ de front sur pareille profondeur.

Le 16 février 1723, M. de Carufel, officier dans les troupes du détachement de la Marine, porta la foi et hommage pour cette seigneurie et, trois jours plus tard, il déposa chez l'Intendant son aveu et dénombrement. Plusieurs actes de vente eurent

lieu entre 1741 et 1753 ; Jean-François Baril Duchesny acquérant plusieurs portions de cette seigneurie.

Le 9 mars 1781, Pierre et André Duchesny, fils de Jean-François, portèrent la foi et hommage au Château Saint-Louis pour cette propriété.

A Carufel, dit Bouchette, (7) on fait du bois de construction que l'on flotte jusqu'au fleuve.

Enfin, par le cadastre de la seigneurie de Carufel, fait par Norbert Dumas, le 29 janvier 1861, on voit que cette seigneurie appartenait à M. François Boucher (8).

## LOUISEVILLE

---

Dans la présente série de biographies, Louiseville est à l'honneur. Elle est la ville natale des trois personnages qui composent cette courte série. La Rivière-du-Loup fut aussi le berceau ou la résidence de plusieurs autres hommes marquants de la région, entre autres — pour ne mentionner que les plus connus — Nicolas Gorge de Saint-Martin, député de la ville des Trois-Rivières, qui y demeura quelque temps ; l'honorable Étienne Mayrand, député du comté de Saint-Maurice puis conseiller législatif et membre du Conseil Spécial du Bas-Canada ; Louis Picotte, coureur de bois, trafiquant de fourrures, et député ; Frédéric Houde, journaliste, lieutenant-colonel dans la milice et député aux Communes ; J.-Hormisdas Legris, député, puis sénateur.

Nous aurions aimé donner un bref aperçu de l'origine et de l'histoire de cette localité, mais Benjamin Sulte nous a devancé. Le lecteur pourra consulter le volume 10 des « Mélanges Historiques ».

---

(7) *Topographical description... p. 287.*

(8) *Toutes les notes relatives aux seigneuries ci-dessus mentionnées sont tirées de l'inventaire des concessions en fief et seigneurie, publié par M. Pierre-Georges Roy.*

## SAINT-LEON-LE-GRAND

---

Les personnes qu'intéresse l'histoire de cette localité ne manqueront pas de lire les « Notes historiques sur la paroisse de Saint-Léon-le-Grand », recueillies et publiées en 1916, par mademoiselle Amanda Plourde. Ce travail est bien fait et le volume contient nombre de portraits, entre autres, ceux de M. Georges Caron, député, et de ses trois filles, religieuses chez les Ursulines des Trois-Rivières ; du zouave pontifical Maxime Ferron, de tous les curés de Saint-Léon, des quinze prêtres nés dans cette paroisse, et de M. Hector Caron, député de Maskinongé. On y trouve aussi des vues de l'église de 1823 et du temple actuel.

Dans un style simple et concis, sans vains apprêts, l'auteur nous présente ses notes historiques qui sont d'une lecture agréable autant qu'instructive.

# Principaux habitants du comté en 1851 (9).

## I — RIVIERE-DU-LOUP EN HAUT

Dr L.-H. Gauvreau,	commissaire des petites causes
Cape Désiré-L. Auger,	marchand
Édouard-L. Auger,	marchand
Louis Baribeau,	marchand et maître de poste
Louis-Joseph Bourret,	marchand
Pierre-C. Bazin,	notaire public
Hon. Matthew Bell, (10)	propriétaire de moulin
Cape François Caron	
Léon Caron,	greffier de la cour des commis.
Cape François Caron,	fil
Dr L.-A. Dame,	commissaire des petites causes
Mme J.-L. Desaulniers,	marchande
Narcisse Faucher,	propriétaire de moulin
Charles-Édouard Gagnon,	notaire public
George Gale	tanneur
Capitaine Alexandre Gravel	
Capitaine Joseph Gravel,	
Léandre Guilmette,	meunier

(9) Voir *Canada Directory*.

(10) Ceci est une erreur, M. Bell est mort le 24 juin 1849.



Antoine-L. Legris,	commissaire des petites causes
Messire Jacques Lebourdais,	curé
Aimé Lambert,	marchand
Auguste Lamy,	marchand
Lt Col. Étienne Mayrand,	
Georges-E. Mayrand,	commissaire des petites causes
Isaac Meunier,	meunier
Moïse Villeneuve,	marchand

Le *Directory* de 1857 donne en plus le docteur Charles-L. Auger, Charles Auger, tonnelier ; Isidore Béland, François Béliveau, inspecteur des chemins ; Georges Bellemare, forgeron ; Louis Bellenoix, forgeron ; Louis-Joseph Bourret, secrétaire-trésorier de la municipalité et des écoles ; Désiré Chevalier, charpentier ; Henri Clément, ébéniste ; Clermont & Carle, forgerons ; Olivier Clermont, tanneur ; David Desrosiers, tanneur ; Georges Desrosiers, cordonnier ; la Compagnie d'assurance Équitable, contre le feu, G. Yule, agent ; Pierre Dufresne, cordonnier ; François Francœur, forgeron ; Adolphe Fréchette, forgeron ; Joseph Gagnon, tonnelier ; George Gale, tanneur et inspecteur des chemins ; le capitaine Joseph Gravel est maire et juge de paix ; Ignace Hamel, charron ; Antoine Harnois, charpentier ; A.-M. Hart, marchand ; Félix Houde, huissier ; Charles Lamontagne, charpentier ; Louis Lamontagne, charpentier ; Onésime Lamontagne, charpentier ; Jules Lesage, cordonnier ; Aimé Loranger, marchand ; le révérend W. C. Merrick, B.A., missionnaire de l'Église anglicane ; Benjamin Paradis, ferblantier et huissier ; Régis Payé, charron ; Jean-Baptiste Peltier, boulanger ; Onésime Piché, cordonnier ; Alexis Pichette, inspecteur des chemins ; David Pichette, cordonnier ; Joseph-Édouard Pichette, marchand, commissaire des petites causes et régistrateur du comté ; François Pratte, boucher et contremaître des chemins ; François Roy, cordonnier ; Joseph Saucier, boulanger ; Pierre Saucier, tanneur ; Narcisse St-Onge, charpentier ; Eugène Verboncœur, marchand ; Léger Verboncœur, marchand ;

Moïse Villeneuve, marchand, est aussi commissaire des petites causes.

Les noms suivants ne se retrouvent pas dans le *Directory* de 1857 : l'honorable Matthew Bell, le capitaine François Caron, père ; le capitaine François Caron, fils ; le capitaine Alexandre Gravel, Léandre Guilmette, Antoine-L. Legris, le curé Jacques Lebourdais, Auguste Lamy, Isaac Meunier.

## 2. SAINT-LEON-LE-GRAND en 1851

Messire Luc Aubry, curé

Jean-Baptiste Bourassa, notaire public

Georges Campbell, hôtelier

Georges Caron, marchand

Joseph Deguise, notaire public, agent pour la seigneurie et juge de paix.

Le major Emmanuel Lesieur Desaulniers

Le capitaine Jean-Baptiste Laperrière, maçon

Le docteur Philippe Lassiseraye

Le major Jean-Baptiste Ledroit

Le capitaine Épiphan Lupien

Pierre-Célestin Rivard, marchand

Le capitaine Antoine Rivard, père

Le capitaine Antoine Rivard, fils

Narcisse St-Onge, inventeur d'un arrache-souche.

Le *Directory* de 1857 omet les noms suivants : Jean-Bte Bourassa, Joseph De Guise, le major Emmanuel-L. Desaulniers, le docteur Lassiseraye, le major J.-B. Ledroit, le capitaine Épiphan Lupien, les capitaines Antoine Rivard père et fils.

On trouve dans ce volume, les noms suivants en plus : Honoré Auger, contremaître des travaux de voirie ; Calixte Beaulieu, huissier ; Thomas Beaulieu, cordonnier ; Jean-Baptiste Bélanger, forgeron ; Joseph-Charles, notaire ; Rémy Caron, contremaître des travaux de voirie ; Narcisse Chevalier, marchand ; F.-X. Delaunay, inspecteur des chemins ; David Duhaime, cordonnier ; Jean Foucher et François Fritzer, contremaîtres des travaux de voirie ; Honoré Gagnon et François Gagnon, charpentiers ; Joseph Gagnon, contremaître des travaux de voirie ; Olivier Hamel, boulanger ; Institut des Artisans de St-Léon ; Augustin Lambert, forgeron ; Antoine Laperrière, forgeron ; Fidèle Laperrière, contremaître des travaux de voirie ; Albert Lesage, marchand ; Isaac Lesage, charpentier ; Jean Lessard, fils, contremaître des travaux de voiries ; Norbert Martin, forgeron ; Augustin Masson, charron ; Antoine Plourde, forgeron ; Élie Plourde, contremaître des travaux de voirie ; Pierre-Célestin Rivard était maire et commissaire des petites causes ; F.-X.-A. Rivard, charpentier et maître de poste ; Sébastien Welfet, cordonnier.

### 3 - SAINT-JOSEPH DE MASKINONGE en 1851

---

Alexis Bareil, commissaire des petites causes.

Colonel François Boucher, seigneur et juge de paix.

Le docteur Charles Boucher,

Capitaine Joseph Bruneau,

Messire Louis-Édouard Bois, curé

Mme Joseph Clément, marchande

Eustache Sicard de Carufel, notaire public et juge de paix

Capitaine Amable Sicard de Carufel,

Capitaine Joseph Sicard de Carufel,

Major Louis-André Duchesnay, commissaire des petites causes.

Capitaine Louis-Joseph Duchesnay,

Charles-Edward Dunn, meunier et juge de paix.

Casimir Gélinas, agent de la diligence entre Montréal et Québec.

Mme Onésime Giroux, maison de pension

Jean-Baptiste Grenier, marchand

Amable Baron-Lafrenière, meunier

Godefroi Landry, notaire public

Capitaine David Sicard Larante

Joseph-David Lebrun, notaire public et greffier de la cour des commissaires.

Louis Lefebvre, meunier

Pierre Maghan, meunier

Dr Pierre-Vincent Massé,

Édouard-Antoine Massé, marchand

Olivier Masson, commissaire des petites causes

Joseph Roy, commissaire des petites causes

Godefroi Saucier, maître de poste

Louis St-Antoine, notaire public.

Les noms suivants ne se trouvent pas dans le *directory* de 1857 : Joseph Bruneau, madame Joseph Clément, Amable Sicard de Carufel, Joseph S. de Carufel, Louis-André Duchesnay, Louis-Joseph Duchesnay, Charles-Edward Dunn, madame Onésime Giroux, Amable Baron-Lafrenière, David Sicard Larante, Joseph-David Lebrun, Louis Lefebvre, Pierre Maghan, docteur Pierre-V. Massé, Édouard-Antoine Massé, Joseph Roy, Godefroi Saucier.

A la liste des noms contenus dans le *directory* de 1851, il faut ajouter : David Aubry, forgeron ; Joseph Ayotte, cordonnier ;

Alexandre Bareil-Lajoie, maire de la paroisse et préfet du comté, secrétaire-trésorier des écoles ; Joseph Bastien, juge de paix ; Maxime Bélanger, charron ; Charles Bouchard, forgeron ; le colonel François Boucher est commissaire des petites causes ; Pierre Chevalier, tanneur ; Chrysostôme Fleury, charron ; David Sicard de Carufel, forgeron ; C.-Louis de La Durantaye, boucher ; Henri Déziel, charpentier ; Joseph Déziel, tanneur ; Louis-L. Doucet, inspecteur des chemins ; Amable Dubé, marchand ; Louis Dubeau, épicier ; Equitable Fire Insurance Company, Eustache S. de Carufel, agent ; François Féron, cordonnier ; Louis Gagnon, cordonnier ; Casimir Gélinas était marchand et juge de paix ; Alexis Guimard et Sifroy Guimard, charrons ; David Labonne, charpentier ; Guillaume Lachance et Antoine Lacourse, forgerons ; Antoine Ladouceur, charron ; A.-T. Lafrenière, maître de poste ; Lafrenière et Saucier, épiciers et boulangers ; Théodule Lamarre, charpentier ; Pierre Lamirande, cordonnier ; le notaire Godefroy Landry est secrétaire-trésorier de la municipalité et greffier de la cour des commissaires ; Louis Lemire, charpentier ; Auguste Limousin dit Lajoie, inspecteur des chemins ; Emmanuel Masson, tanneur ; le docteur Alexis Millet, Michel Prescott, charron ; Joseph Prud'homme, forgeron ; Joseph-O. Ratel, marchand ; Louis St-Cyr, forgeron ; David Sicard, charpentier ; Adolphe Trempe, hôtelier, commis de malle et huissiers ; David Vanasse dit Vertefeuille, cordonnier ; François Vermette, forgeron ; James K. Ward, propriétaire de moulins.

#### 4 — SAINT-PAULIN en 1851

---

Messire Honoré Le Maître de Lottinville, curé.

Truman Kimpton, propriétaire d'une scierie et d'un moulin à farine.

Ces deux noms n'apparaissent pas en 1857, mais il faut ajouter les suivants : François Bellemare, maire de la paroisse ; Antoine Bergeron, contremaître des travaux de voirie ; André

Brodeur, charpentier; Antoine Charette, contremaître des travaux de voirie; N.-F. Draper, marchand et maître de poste; Léandre Lafond, marchand; Antoine Lafrenière, contremaître des travaux de voirie; Jean-Baptiste Lafrenière, forgeron; Joseph Lafrenière, inspecteur des chemins; Antoine Lambert, secrétaire-trésorier des écoles; messire A.-H.-B. Lassiseraye, curé; Adolphe Lemay, secrétaire-trésorier de la municipalité; François Lemay, juge de paix; Pierre Lemay, père et fils, charpentiers; Olivier Lemire dit Gonnevillle, contremaître des travaux de voirie; Isaac Le Noys, surintendant des moulins à Hunterstown; Moïse Peltier, contremaître des travaux de voirie; Ludger Plourde, cordonnier; Antoine Régnière, forgeron; Félix Régnière, marchand; David Roy, cordonnier; Germain Soucy, contremaître des travaux de voirie.

## 5 - SAINTE-URSULE en 1851

---

James Armstrong, avocat et propriétaire de moulin

Théodore-Louis Fortier, notaire public, commissaire des petites causes et juge de paix,

Ignace Lessard, marchand et juge de paix

Messire Antoine Mayrand, curé

Jean-Pascal Trudel, notaire public et greffier de la cour des petites causes.

Dans le *directory* de 1857, les noms de James Armstrong et Théodore-Louis Fortier sont omis. Le premier, natif de Berthier-en-haut, était allé demeurer à Montréal où il pratiquait sa profession. En 1871, M. Armstrong fut nommé juge de la cour de vice-amirauté à Sainte-Lucie, l'une des îles du Vent.

Il faut ajouter à la liste de 1851 : Aimé Baril, charpentier; Joseph Bellemare, cordonnier; François Bergeron, marchand; Olivier Caron, juge de paix; Antoine Chrétien, marchand;

Zéphirin Comeau, charpentier ; Louis Comeau père et fils, cordonniers ; Charles Dunn, commissaire des petites causes ; Pierre Grenier, juge de paix et commissaire des petites causes ; le docteur Thomas-L. Grenier, François Lambert, maire de la paroisse ; Ignace Lessard, huissier ; J.-Bte et Louis Lessard, tanneurs ; Moïse Lessard, charron ; Pierre Lessard, marchand et commissaire des petites causes ; Léon Lupien, marchand et maître de poste ; Élie Paquin, cordonnier ; Pierre Paquin, boulanger ; Narcisse Poitras, forgeron ; J.-Bte Racine, forgeron ; François St-Cyr, marchand et charpentier.

## 6... SAINT-DIDACE

---

Il n'est pas fait mention de cette paroisse dans le *directory* de 1851. Dans celui de 1857, on voit les noms suivants : Joseph Barette, contremaître des travaux de voirie ; Cuthbert Brûlé, inspecteur des chemins ; Emmanuel Brûlé, juge de paix et commissaire des petites causes ; Pierre Champagne, contremaître des travaux de voirie ; Benjamin Dénommé, charpentier ; Bénoni Gagnon, contremaître des travaux de voirie ; le capitaine Jean Germain, commissaire des petites causes ; Elzéar Germain, greffier de la cour des commissaires, secrétaire-trésorier de la municipalité et des écoles ; Édouard Hamelin, marchand ; Edson Hibbard, maire ; Joseph Lambert, juge de paix et commissaire des petites causes ; Joseph Lamontagne, contremaître des travaux de voirie ; Neil McFarden, juge de paix et commissaire des petites causes ; Félix Neveu, forgeron ; Louis Paquin, commissaires des petites causes ; Pierre Sécard, inspecteur des chemins, messire C.-F. Turgeon, curé et maître de poste.

Dans les listes qui précèdent, l'on remarquera le nombre de contremaîtres des travaux de voirie et de charrons. Il faut se rappeler que la décade dont il s'agit vit l'ouverture de plusieurs chemins de colonisation. Ce fut une période de progrès pour le comté de Maskinongé.

## Louis-Honoré Gauvreau

(1812-1858)

---

Les Gauvreau sont originaires du Bas-Poitou. Deux colons de ce nom vinrent s'établir à Québec. Le premier, prénommé Nicolas, était fils de Pierre Gauvreau et de Gabrielle Raimbaut, de Dompierre, évêché de Luçon. Il était armurier et était né en 1641. Il épousa à Québec, le 30 juillet 1668, Simone, fille de Gervais Bisson. Il mourut à Québec, âgé de 72 ans, et fut inhumé le 21 janvier 1713.

Nicolas Gauvreau était-il venu avec le régiment de Carignan ? C'est fort possible, quoique son nom n'apparaisse pas dans le « Rolles des soldats du Régiment de Carignan-Salière qui se sont faits habitants du Canada en 1668 ». On sait que presque tous ces soldats avaient été affublés de sobriquets à leur entrée au service. Quoiqu'il en soit, Nicolas Gauvreau a laissé une nombreuse descendance au pays. Son fils Pierre qui épousa Marie-Anne Demosny fut, lui aussi, maître armurier du Roy. (11)

Un autre Gauvreau, portant le prénom d'Étienne, vint à Québec et s'y maria, le 27 juin 1712, avec Marguerite-Françoise Le Gris. Il était fils de Pierre Gauvreau et d'Anne Arrivé, de la Roche-sur-Yon, diocèse de Luçon, Bas-Poitou, et probablement petit-neveu de Nicolas.

Nous ne savons duquel de ces deux Gauvreau descendait notre député.

Le docteur Louis-Honoré Gauvreau représenta le comté de Maskinongé à l'Assemblée législative du Canada, du 7 janvier 1858 au 30 octobre suivant. Il avait succédé à l'honorable

---

(10a) *Le premier député est l'hon. J.-E. Turcotte dont la biographie figure dans le vol. 13 de la série A, pp. 26 à 41.*

(11) *Tanguay, I, 261.*



Joseph-Édouard Turcotte, premier député de cette division électorale créée en 1853.

Né à la Rivière-du-Loup (en haut) le 27 septembre 1812, le docteur était le fils de Louis Gauvreau, marchand de Québec, et de Marie-Félicité Le Maître-Bellenoix. Elle était parente des Le Maître de la Rivière-du-Loup, et c'est pendant une visite à ces parents qu'elle donna le jour au futur député.

Après avoir terminé son cours classique au collège de Nicolet, qu'il fréquenta de 1828 à 1831, Louis-Honoré se livra à l'étude de la médecine et fut admis à la pratique le 19 juillet 1836. Il avait obtenu sa licence du bureau des médecins de la province, le 27 juillet de l'année précédente. (12) Le nouveau médecin décida de se fixer dans sa paroisse natale.

Comme tous les jeunes de cette époque tourmentée, le docteur Gauvreau se lança, en 1837, dans l'arène politique et devint un ardent propagateur des idées de Louis-Joseph Papineau ; lui aidant de ses talents, de ses discours et même de sa bourse encore légère. Il fut l'un des chefs *patriotes* de la Rivière-du-Loup et des environs. Après avoir subi toutes les angoisses de la défaite de ses amis politiques sur les champs de bataille et de leur arrestation, et avoir été témoin de la déportation aux Bermudes et en Nouvelle-Zélande ; après avoir vu l'échafaud dressé à Montréal, le docteur Gauvreau se calma et se remit avec plus d'ardeur que jamais à l'exercice de sa profession, de cette profession qui, pour un médecin de campagne, est presque un sacerdoce. Cependant, la besogne quotidienne, quelque ardue qu'elle fût, n'absorbait pas tout entier le docteur Gauvreau. Il suivait d'un œil attentif la marche des événements politiques. Le présent lui paraissait sombre et menaçant. Parfois, il désespérait presque de l'avenir de la nationalité canadienne et observait avec anxiété les efforts de La Fontaine pour la sauver du naufrage qui menaçait de l'engloutir.

---

(12) *Le certificat du Bureau de Médecine de Montréal, signé Robert Nelson, président, et Th. Huguet Latour, secrétaire, appelle le nouvel Esculape Louis-Henri Gauvreau ; simple LAPSUS CALAMI.*

L'ignoble Poulett Thompson, ce boutiquier de Londres, que le ministre des colonies, lord Stanley, avait choisi pour mettre en œuvre son plan d'annihilation du peuple canadien, était disparu. Disparu aussi son successeur, sir Charles Bagot, dont l'administration semblait devoir être bienfaisante, mais qui fut de trop courte durée pour donner des résultats. Sir Charles Metcalfe venait de prendre en mains le gouvernement du pays. Il avait été bien reçu par les Canadiens qui se flattaient d'obtenir de lui une mesure de justice. Un rayon d'espoir apparut à leurs yeux.

L'avènement de La Fontaine au pouvoir avait quelque peu dissipé les nuages accumulés à l'horizon et avait permis de croire en des temps meilleurs. Le Ciel semblait enfin se montrer clément aux parias politiques. L'on songea aussitôt au rapatriement des exilés.

En 1843, une association fut formée à Montréal dans le but de les ramener au pays. Cette société, portant le nom de *l'Association de la Délivrance*, avait pour président M. Édouard-Raymond Fevre, qui en avait été l'instigateur. On décida de prélever une souscription par toute la province. A la Rivière-du-Loup, le docteur Gauvreau organisa l'œuvre de secours, fit un appel au peuple et reçut les souscriptions.

Cette œuvre humanitaire autant que patriotique l'avait mis en évidence par tout le comté. Sa charité bien connue, sa disposition à rendre service, ses manières engageantes, lui avaient attiré l'estime et le bon vouloir de ceux qui le connaissaient.

Le docteur Gauvreau s'était rallié à la politique de La Fontaine puis à celle de Cartier.

Le cinquième parlement de l'Union ayant été dissout le 28 novembre 1857, les électeurs de la province furent appelés à envoyer de nouveaux représentants à Toronto alors capitale du Canada. A la demande d'un grand nombre d'amis, le docteur Gauvreau décida de briguer les suffrages dans le comté de Maskinongé, comme partisan du ministère Macdonald-Cartier qui l'accepta comme son candidat officiel. Il eut pour adversaire

le docteur Charles Boucher, de Maskinongé. Celui-ci se présentait comme conservateur indépendant. La lutte, commencée en décembre 1857, se termina le 7 janvier suivant par la victoire de M. Gauvreau.

A ces élections, c'est le régistrateur du comté, M. Joseph-E. Pichette, qui fut ex-officio le président de l'élection dans Maskinongé.

L'ouverture de la première session du sixième parlement eut lieu le 25 février 1858 et dura six mois. Notre nouveau député n'eut guère le temps de montrer ce qu'il aurait pu faire pour son comté et pour la province en général.

Cette session de 1858 vit un grand nombre de requêtes demandant l'invalidation d'élections. Presque la moitié de son temps fut occupée à l'examen des candidats élus, de leurs adversaires et d'autres témoins à charge et à décharge. Ce que cette enquête révéla est tout simplement révoltant. L'on avait acheté des votes par centaines et on avait fait voter des étrangers, voire des Américains, embauchés et payés. Dans un bureau de votation, le nombre des votes comptés en faveur de l'un des candidats était du triple de celui des voteurs enrégistrés !

L'élection du docteur Gauvreau ne fut pas contestée.

Au cours de cette session, le député de Maskinongé donna un grand nombre de votes, la plupart en faveur de motions et de projets de lois supportés par les conservateurs. Il se sépara cependant de son parti à différentes reprises, notamment à l'occasion d'un bill pour l'incorporation des Orangistes en société mutuelle de bienfaisance. Cette mesure, que des considérations politiques avaient imposée aux chefs conservateurs, n'avait pas plu au docteur Gauvreau, fervent catholique. Il vota aussi en faveur de la publication, en français aussi bien qu'en anglais, des débats de l'Assemblée sous le titre de *The Mirror of Parliament*, mais ce projet de loi fut défait en troisième lecture et dut attendre encore bien des années avant que d'être réalisé. Le docteur

Gauvreau fit partie des comités des ordres permanents et des impressions de la Chambre. (13)

Le docteur Gauvreau mourut prématurément le 30 octobre 1858. Il n'était âgé que de quarante-six ans.

Le docteur Gauvreau avait épousé, vers 1839 ou 1840, Louise Dumoulin, fille de François-Luc-Nicolas Dumoulin, seigneur de Courval, et de Louise-Charlotte Cressé.

Louise Dumoulin était la sœur de Pierre-Benjamin, député de la ville des Trois-Rivières, de 1827 à 1832, et de l'abbé Sévère-Nicolas Dumoulin, curé d'Yamachiche de 1825 à 1853, après avoir été l'un des premiers missionnaires de la colonie de la Rivière-Rouge et du Sault-Sainte-Marie. Il avait été le compagnon de l'abbé Joseph-Norbert Provencher dans ces régions lointaines, en 1818, et y avait vécu jusqu'en 1823. (14)

Étant devenu veuf, le docteur Gauvreau épousa en secondes noces, Marguerite Bondon-Larivière, veuve de Léger Lambert.

Parmi ses enfants, dit le notaire Lessard, on remarque : Ernest, né à la Rivière-du-Loup, en 1842, élève du collège de Nicolet de 1853 à 1859, notaire, décédé à Montréal en 1866. Marie-Édouard-Alphonse, né le 5 juillet 1846, élève de Nicolet de 1859 à 1865, ordonné prêtre à cet endroit le 19 septembre 1869, décédé à Sainte-Sophie de Lévrard où il était curé depuis cinq semaines seulement, le 11 novembre 1874, et inhumé dans l'ancienne église de la Rivière-du-Loup. La fille aînée du docteur Gauvreau épousa, le 26 août 1861, Antoine-Alfred Le Maître-Auger, de la Rivière-du-Loup.

« La résidence du docteur Gauvreau existe encore en la ville de Louiseville, dit M. Lessard. Après avoir été occupée de longues années, par l'avocat Alexis-L. Desaulniers, elle est aujourd'hui la propriété de M. Michel Côté, photographe ».

On trouve le portrait du docteur Gauvreau dans *l'Echo de Saint-Justin*.

---

(13) *Journaux de l'Assemblée législative, session de 1858.*

(14) *L'Echo de Saint-Justin, 1er octobre 1926 ; Pages trifluviennes, Série A — No 11, p. 48.*

### 3<sup>e</sup> Député de Maskinongé

## Georges Caron

(1823-1902)

---

Le troisième député du comté de Maskinongé à l'Assemblée législative du Canada, M. Georges Caron, siégea en cette Chambre du 14 décembre 1858 au 16 mars 1863. Il avait remplacé le docteur Gauvreau, décédé. Aux élections de juin 1861, M. Caron, candidat officiel du parti conservateur, avait défait deux adversaires : le docteur Charles Boucher, de Maskinongé et Moïse Houde, de la Rivière-du-Loup. Ce dernier se présentait comme candidat conservateur indépendant. Battu à son tour en juin 1863 par M. Houde, M. Caron prit sa revanche en 1867 quand il fut élu à la Chambre des Communes, le 9 novembre. Il conserva son mandat jusqu'au 8 juillet 1872.

M. Georges Caron était membre de cette famille Caron qui avait précédemment fourni trois membres à l'Assemblée législative. Il était né à la Rivière-du-Loup en haut le 4 mars 1823, du mariage de Gabriel Caron, cultivateur, et de Marie-Thérèse Béland, et avait fait ses études au collège de Nicolet qu'il avait fréquenté de 1838 à 1845. Il avait épousé, le 31 août 1847, à la Rivière-du-Loup, Marie-Aurélie, fille cadette de l'honorable Étienne Mayrand, marchand, ancien député à l'Assemblée législative puis membre du Conseil Spécial du Bas-Canada, et de Marie-Thérèse Heney. (15) Sa femme étant morte, Georges Caron se remaria le 21 mai 1860, avec Marie-Philomène Fleury, fille de Joseph-Amédée Fleury et de Julie Caron.

M. Caron était marchand à Saint-Léon où il faisait de bonnes affaires. Il fut nommé juge de paix le 19 septembre 1856. Il était aussi commissaire des petites causes.

---

(15) Voir biographie de M. Mayrand dans *PAGES TRIFLUVIENNES* Série A — No 12, p. 45.

Entré dans la milice en qualité d'enseigne au quatrième bataillon du comté de Saint-Maurice, le 6 juillet 1856, il devint lieutenant au deuxième bataillon de ce comté le 14 mai 1858. Nous n'avons pu trouver la date de sa commission comme capitaine non plus que celle de sa promotion comme major. Un ordre général de milice du 12 février 1869 le nommait lieutenant-colonel commandant de la division du comté de Maskinongé. Il fut plus tard versé dans la réserve.

Le 22 mai 1860, M. Caron présidait une assemblée des paroissiens de Saint-Léon, tenue dans l'église, pour protester contre les attaques dirigées par Garibaldi contre le domaine temporel du Saint-Siège. Sept résolutions furent soumises à l'assemblée, adoptées et envoyées à Rome. (16)

Le 5 février 1880, avaient lieu les fêtes du cinquantième anniversaire de prêtrise du curé Luc Aubry, de Saint-Léon. Il y eut messe solennelle à laquelle assistait Mgr Cooke, évêque des Trois-Rivières, qui rendit un beau témoignage d'estime et d'affection au héros de la fête. Puis, M. Georges Caron, accompagné du maire et des conseillers de la paroisse, lut une belle adresse et le curé y répondit dans des termes heureux. M. Caron lut ensuite l'adresse des Ursulines des Trois-Rivières. D'autres adresses furent présentées par le Clergé. Ce fut une fête inoubliable.

En 1889, nouvelles fêtes à Saint-Léon, à l'occasion de l'installation du curé Tessier comme chanoine titulaire du diocèse des Trois-Rivières. Mgr Lafèche profita de cette occasion pour célébrer son vingt-deuxième anniversaire de consécration épiscopale. Après la messe M. Georges Caron présenta l'adresse des paroissiens de Saint-Léon à Mgr Lafèche qui y répondit avec son éloquence bien connue. D'autres adresses furent lues et la fête se termina par un splendide banquet de famille.

---

(16) *Pour la teneur de ces résolutions, voir Notes Historiques sur la paroisse de Saint-Léon-le-Grand, par Amanda Plourde.*

Au physique, le colonel Caron était un bel homme. D'une taille imposante — il mesure plus de six pieds — droit comme un I, bien sanglé dans sa redingote, il avait vraiment l'air d'un *officier and a gentleman* comme on dit dans l'armée anglaise. Une belle tête couronnée de cheveux blancs, des favoris très à la mode de son temps, un regard bienveillant tempérant ce qui aurait pu paraître un peu sévère dans ce mâle visage, complètent ce portrait. Le colonel Caron devait faire bonne figure à la tête de son bataillon. D'une grande courtoisie, il était bien le type du Canadien que sir Charles Bagot — et M. Andrew Stuart avant lui — ont qualifié de « peuple de gentilshommes ». Nous pouvons répéter à son sujet ce que Benjamin Sulte disait du colonel François Legendre : « Cet homme de haute taille, bien mis, avait l'air d'un ambassadeur ».

M. Caron décéda à Saint-Léon le 16 mai 1902, à l'âge de soixante et dix-neuf ans.

De son premier mariage, le colonel Caron eut trois filles. L'aînée, Marie-Félicité-Georgiana, baptisée le 13 juin 1848, entra en religion sous le nom de Sœur Marie de Jésus et devint supérieure générale des Ursulines des Trois-Rivières. La seconde, Léocadie-Victorine, née le 4 mars 1850, épousa, le 31 octobre 1874, M. Hormisdas Hamelin, fils d'Édouard Hamelin et de Marguerite Vanasse, et descendant des seigneurs des Grondines. Elle fut sépulturée le 3 novembre 1876. Enfin, Marie-Emma, baptisée le 7 mai 1852, devint ursuline aux Trois-Rivières sous le nom de Sœur Saint-Georges.

De sa seconde union, notre député eut onze enfants, soit huit garçons et trois filles. (17) Marie-Philomène, baptisée le 30 mars et sépulturée le 4 avril 1861. Georges-Hector-Luc, né le 31 août 1862, marié le 9 février 1885, à Florella Desaulniers, fille d'Alexis et d'Ovila Pichette. Il résidait à Saint-Léon et représenta, lui aussi, le comté de Maskinongé à l'Assemblée légis-

---

(17) *Vieilles familles d'Yamachiche — F.-L. Desaulniers, tome I (1898), p. 166.*

lative de Québec, du 8 mars 1892 au 4 novembre 1904. Il ne fut pas candidat aux élections suivantes. Marie-Virginie-Flore, baptisée le 13 septembre 1863, devint la Sœur Marie du Saint-Esprit, chez les Ursulines des Trois-Rivières. Charles-Olivier, né le 26 juin 1865, sépulturé le 2 janvier 1884. Louis-Georges, baptisé en 1867, décédé le 22 octobre 1869. Georgine, baptisée le 18 février et sépulturée le 6 mai 1869. Louis-Joseph-Georges, né le 11 avril 1870, marié le 15 septembre 1891, à Eugénie Belle-rose, fille de R.-P. Bellerose et d'Amable Chrétien ; il résidait à Saint-Alexis. Marie-Joseph-Gustave, baptisé le 8 août 1873, marié le 23 septembre 1895, à Joséphine, fille de Joseph Hamelin et de Caroline De Guire ; il demeurait à Saint-Alexis. Marie-Joseph-François-Xavier, né le 3 décembre 1875. Jean-Baptiste-Joseph-Arthur, baptisé le 4 et sépulturé le 8 mars 1877. Enfin, Marie-Joseph-Auguste-Arthur, né le 26 d'août 1878, décédé.



## 4e Député de Maskinongé

# Moïse Houde

(1811-1885)

---

Quatrième et dernier député du comté de Maskinongé à l'Assemblée législative du Canada, du 20 juin 1863 au 1er juillet 1867, Moïse Houde représenta le même comté à l'Assemblée législative de la province de Québec, du 20 juin 1871 au 22 mars 1878. Il avait été candidat malheureux aux Communes en 1867, ayant été défait par le lieutenant-colonel Georges Caron. Il avait aussi été battu cette même année par Alexis Lesieur Desaulniers lors des élections générales pour l'Assemblée législative provinciale. M. Houde prit sa revanche en 1871, en défaisant M. Desaulniers et en obtenant le mandat des électeurs du comté de Maskinongé à l'Assemblée législative.

Le premier colon de ce nom, Louis Houde, né en France en 1617, était fils de Noël Houde et d'Anne Le Febyre, de Manou, au Perche. Il épousa à Québec, le 12 janvier 1655, Madeleine, née en 1641, fille de Marin Boucher et de Julienne Barry, originaires de Langy, évêché de Mortagne, et établis à la Rivière-Saint-Charles, sur les terres appartenant ci-devant aux Récollets.

L'ancêtre eut douze enfants, soit huit garçons et quatre filles. (18) Plusieurs de ses descendants sont connus sous le nom de Houle.

De Québec, la descendance du pionnier s'étendit à Lotbinière et à Yamachiche. Le grand-père de Moïse alla demeurer à la Rivière-du-Loup en haut.

Fils d'Augustin Houde et de sa deuxième femme, Marie Duval, Moïse naquit à la Rivière-du-Loup. Il représentait la sixième génération de cette famille au pays.

---

(18) *Tanguay — Dictionnaire généalogique, I, 309.*

Il épousa, le 3 juillet 1843, sa cousine germaine, Mathilde, fille d'Alexis Foucher et d'Antoinette Chrétien.

M. Houde habitait la Rivière-du-Loup et il était, dit M. François-L. Desaulniers, (19) un tribun fort populaire. Il soutenait le parti conservateur alors dirigé par M. de Boucherville à Québec.

*Politics make strange bed-fellows* dit le dicton anglais. C'est le lit de Procuste où se rencontrent parfois des adversaires, hier irréconciliables, aujourd'hui réunis par l'intérêt, l'imminence d'un danger commun ou la vengeance à tirer d'un rival heureux ou simplement dangereux. La politique les met au même rang ; elle les grandit ou les rapetisse suivant les circonstances.

Les émotions que procurent les luttes électorales sont parfois assez vives ; rien n'est aussi incertain que leurs résultats. C'est ce qui faisait dire, un jour, au vieux chef conservateur, sir John A. Macdonald : « J'aime mieux parier sur des courses de chevaux que sur une élection. Je cours moins de risques. »

Au sujet de la défaite de M. Houde aux élections de 1867, voici ce qu'écrivait M. Auguste Achintre (20) en parlant de M. Alexis Desaulniers :

« Arrivé en parlement un peu comme le troisième larron de la fable, lors des élections générales de 1867, deux anciens adversaires politiques, MM. Caron et Houde, se disputaient avec des chances égales le mandat pour la Législature de Québec. Durant la lutte, au plus fort de l'action, M. Desaulniers, aidé par un des combattants, M. Houde, posa un beau jour sa candidature devant la galerie alors très-occupée du spectacle.

« La lutte traînant en longueur, les coups devenant rares, le public qui aime les émotions fortes ne trouva rien de mieux, pour venger sa déconvenue, que de laisser les deux champions panser leurs blessures, et d'élire M. A. Desaulniers. M. Caron, le plus robuste des deux, le favori de l'endroit, reçut en partage la moitié du prix : le siège de député aux Communes.

---

(19) *Notes historiques sur Saint-Guillaume d'Upton*, p. 122.

(20) *Portraits et dossiers parlementaires du premier parlement de Québec*, p. 62.

« Et voilà comment M. Desaulniers, élève du collège de Nicolet, ex-étudiant aux Universités Laval et McGill, plus tard avocat, vint siéger à la Législature provinciale ».

« Le Père Moïse Houde, quoique sans instruction, avait beaucoup d'esprit, A preuve, les savoureuses anecdotes que le notaire Richard Lessard lui prête dans l'Écho de Saint-Justin de mai 1924 :

Ces anecdotes ont trait à sa vie comme député à Québec, entre 1871 et 1878 :

« L'Honorable Joseph Cauchon, député de Montmorency, siégeait au parlement de Québec en même temps que Monsieur Houde. Or, un jour que M. Joseph Cauchon n'était pas dans son assiette ordinaire, il apostrophe Moïse Houde par ces mots :

— Monsieur le député du comté de... de... je ne me rappelle plus, mais ce que je sais, c'est que ce comté a un nom de poisson. »

— Fort bien, répliqua vivement Moïse Houde, Monsieur *Cauchon*, c'est le comté de Maskinongé, monsieur *Cauchon*, le maskinongé est un beau poisson, monsieur *Cauchon*, les juifs en mangent !

« Il y eut une autre altercation avec l'Honorable Joseph Cauchon que voici : c'était après la votation d'un bill de M. Cauchon. Après la votation les députés étaient sortis de la chambre d'assemblée et M. Houde se trouvait près de la porte de la sortie de la buvette, M. Cauchon, passant près de M. Houde lui frappe sur l'épaule en disant : « vieux juif ! » Moïse Houde de sa voix criarde, en riant et sautillant, de lui dire :

— Ah ! vieux juif. Je sais bien pourquoi : je n'ai pas voulu manger de *cauchon*, » faisant allusion au fait qu'il avait voté contre le bill présenté par l'Honorable Cauchon.

Et voici une troisième anecdote relatée par M. Lessard :

« A une certaine séance d'un des premiers parlements de Québec, vers 1873, l'opposition, affaire d'ennuyer le gouverne-

ment, qui probablement le méritait bien, avait décidé de prolonger indéfiniment le débat. C'était une nuit blanche en perspective. Après plusieurs de ses collègues, le futur honorable F.-G. Marchand se leva pour discourir ab ovo sur n'importe quoi. A un certain moment, le speaker du temps, Monsieur Blanchet, fatigué, épuisé, quitte le fauteuil et se fait remplacer par Moïse Houde alors le doyen de la députation. Le changement eut lieu à l'insu de M. Marchand, pendant la lecture d'une citation. En se retournant vers le président, la transformation le frappa et, avec une rare présence d'esprit, il dit : « Je ne savais pas, monsieur l'Orateur, avoir parlé depuis si longtemps. Quand j'ai pris la parole, vous étiez jeune homme à la barbe noire, et j'ai maintenant devant moi un vénérable vieillard à barbe blanche... »

« Et le père Houde, de méchante humeur ce soir-là, de répondre d'un ton grognon : « *On vieillit vite en entendant de pareils débats !* »

Au sujet de cette dernière anecdote, M. Omer Héroux apporte quelques détails piquants dans une lettre adressée à l'abbé Albert Tessier en date du 19 novembre 1926 :

« J'ai relu avec grand amusement, dans vos *Notules du Bien Public* — je l'avais lu dans l'*Echo de Saint-Justin* — le récit de cette séance d'Assemblée législative de Québec, où mon vieux parent, « le père Moïse Houde, » aurait riposté à Marchand : « On vieillit vite à entendre de pareils débats ».

« Si j'en crois la tradition de ma famille, l'auteur a un peu adouci la riposte du « père Moïse, » qui se serait plus simplement écrié : « *Mille millions de flèches dorées ! On vieillit vite à entendre des bêtises comme ça !* »

« Et voici ma première contribution au labeur de la Société d'Histoire régionale ! »

« P. S. — Certaines versions font précéder les bêtises susdites d'une épithète peu aimable, mais je ne voudrais pas douteusement charger la mémoire de mon vieil oncle. »

M. Frédéric Houde qui représenta le comté de Maskinongé à la Chambre des Communes de 1878 jusqu'à sa mort, arrivée le 15 novembre 1884, à l'âge de trente-sept ans seulement, était le neveu de Moïse Houde, étant le fils d'Antoine Houde et d'Angèle Descôteaux. Il était né en 1847, à la Rivière-du-Loup. Frédéric Houde avait été journaliste aux États-Unis avant que de venir prendre la direction du journal *Le Monde*, de Montréal. Il était aussi lieutenant-colonel commandant du 86e bataillon de milice. Il laissait une femme et trois jeunes enfants. Brisé dans la vigoureuse maturité de l'âge et d'une ardente activité, il emporta avec lui les regrets de tous ceux qui l'avaient connu. C'était un travailleur infatigable.

*La Minerve* du 17 novembre 1884 lui décerna de grands éloges. Elle disait, entre autres choses, que la mort de Frédéric Houde, survenue à Louiseville l'avant-veille, après une longue maladie supportée avec une fermeté extraordinaire et la résignation d'un chrétien, avait produit une vive et douloureuse émotion. Le journal ajoutait que M. Houde avait été pendant des années l'une de nos fortes plumes, et il racontait sa carrière, courte mais bien remplie.

*La Minerve* du 19 novembre 1884 disait au sujet des funérailles de M. Houde : On proposa après les funérailles qu'un comité soit nommé pour collecter des fonds aux fins d'élever un monument à la mémoire du regretté défunt.

A une réunion des membres du 86e bataillon l'on proposa et adopta la résolution suivante :

« Le 86e bataillon perd en lui un commandant des plus estimés et des plus dévoués et un ami des plus sincères et des plus précieux. Qu'en signe de la douleur dans laquelle cette mort plonge le bataillon, ses membres portent pendant trois mois le deuil du très regretté défunt. »

---

Un autre Houde, prénommé Charles-Édouard, né à la Rivière-du-Loup, le 17 décembre 1826, représenta le comté de Nicolet, à l'Assemblée législative de la province de Québec, du 18 août 1876 au 5 janvier 1883,

# Liste des Députés depuis 1867

A la Chambre des Communes

## Maskinongé

---

- CARON, Georges ..... du 9 septembre 1867  
au 8 juillet 1872.
- BOYER, Louis-Alphonse ..... du 15 août 1872  
au 17 août 1878.
- HOUDE, Frédéric ..... du 17 septembre 1878,  
décédé le 15 novembre 1884.
- DESAULNIERS, Alexis Lesieur, du 22 décembre 1884  
au 15 janvier 1887.
- COULOMBE, Charles-Jérémie... du 22 février 1887  
au 3 février 1891.
- LEGRIS, Joseph-Hormisdas ..... du 5 mars 1891  
au 10 février 1903 ;  
nommé sénateur le 10 février 1903.
- MAYRAND, Hormisdas ..... du 3 mars 1903  
au 29 juillet 1911.
- BELLEMARE, Adélard ..... du 21 septembre 1911  
au 4 octobre 1917.
- MAYRAND, Hormisdas ..... du 17 décembre 1917  
au 4 octobre 1921.
- DESROCHERS, Eugène ..... du 6 décembre 1921  
au 5 septembre 1925.

## Berthier-Maskinongé — Acte en 1924.

---

- GERVAIS, Théodore ..... du 29 octobre 1925  
au 30 mai 1930.
- BARRETTE, Joseph-Arthur..... du 28 juillet 1930 au .....

# Liste des Députés depuis 1897

## A l'Assemblée législative de Québec

---

- DESAULNIERS, Alexis ..... du 4 septembre 1867  
au 27 mai 1871.
- HOUDE, Moïse ..... du 20 juin 1871  
au 22 mars 1878.
- CARON, Édouard ..... du 1 mai 1878  
au 29 septembre 1887.
- LEGRIS, Joseph-Hormisdas ..... du 28 avril 1888  
au 9 mai 1890.
- LESSARD, Joseph ..... du 17 juin 1890  
au 22 décembre 1891.
- CARON, Hector ..... du 8 mars 1892  
au 4 novembre 1904.
- LAFONTAINE, Georges ..... du 5 novembre 1904  
au 15 avril 1912.
- TOURVILLE, Rodolphe ..... du 15 mai 1912  
au 19 avril 1927.
- GAGNON, Joseph-Willie ..... du 16 mai 1927;  
décédé le 17 décembre 1929.
- THISDEL, Louis-Joseph ..... du 4 novembre 1930 au .....

# Bibliographie

---

- Achintre, Auguste* — *Portraits et dossiers parlementaires.*
- Bouchette, Joseph* — *A Topographical Description of Lower Canada. London, 1815.*
- Canada Directory, 1851 et 1857.*
- Deschamps, Clément-E.* — *Municipalités et paroisses de la province de Québec, 1896.*
- Desjardins, Joseph* — *Guide parlementaire.*
- Drapeau, Stanislas* — *Etudes sur les développements de la colonisation du Bas Canada depuis dix ans (1851-1861).*
- Journaux de l'Assemblée législative du Canada, 1858.*
- L'ECHO DE SAINT-JUSTIN, 1926, 1927.*
- LA MINERVE, 1857, 1858.*
- Parliamentary Companion.*
- Plourde, Amanda* — *Notes historiques sur Saint-Léon-le-Grand.*
- Recensement de 1851.*
- Rouillard, Eugène* — *Noms géographiques de la Province de Québec empruntés aux langues sauvages.*
- Roy, Pierre-Georges* — *Les noms géographiques de la Province de Québec ; Inventaire des fiefs et seigneuries.*
- Statuts du Canada, 1853.*
- Subdivisions du Bas-Canada en paroisses et townships, 1853.*
- Sulte, Benjamin* — *Mélanges historiques.*
- Ursulines des Trois-Rivières.*



# Table des Matières

---

	Pages
PREFACE .....	5
LE COMTE DE MASKINONGE 1853 à 1867	
a — Notes historiques .....	7
b — Situation politique de la province.....	10
c — Délimitation du comté .....	12
LES SEIGNEURIES DU COMTÉ DE MASKINONGÉ	
1 — SEIGNEURIE DE MASKINONGE .....	17
2 — SEIGNEURIE DU SABLE .....	19
3 — SEIGNEURIE DE LA RIVIERE-DU-LOUP .....	20
4 — SEIGNEURIE DU LAC-MASKINONGE .....	20
5 — ARRIERE-FIEF HOPE .....	21
6 — SEIGNEURIE DE SAINT-JEAN OU MASKINONGE-EST.....	22
7 — SEIGNEURIE DE CARUFEL .....	22
LOUISEVILLE .....	23
SAINT-LEON-LE-GRAND.....	24
PRINCIPAUX HABITANTS DU COMTÉ EN 1851	
1 — RIVIERE-DU-LOUP EN HAUT .....	25
2 — SAINT-LEON-LE-GRAND en 1851 .....	27
3 — SAINT-JOSEPH DE MASKINONGE en 1851 .....	28
4 — SAINT-PAULIN en 1851 .....	30
5 — SAINTE-URSULE en 1851.....	31
6 — SAINT-DIDACE .....	32

LES DEPUTES DE MASKINONGÉ

LOUIS-HONORE GAUVREAU (1812-1858) ..... 33

GEORGES CARON (1823-1902) ..... 38

MOISE HOUDE ..... 42

LISTE DES DÉPUTÉS DEPUIS 1867

A LA CHAMBRE DES COMMUNES ..... 47

A L'ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE QUEBEC ..... 48

BIBLIOGRAPHIE ..... 49

## Collection des Pages trifluviennes

Pour l'utilité des collectionneurs nous donnons la liste complète des fascicules parus dans la collection des « Pages trifluviennes ». Tous ces fascicules traitent de personnages ou d'événements de l'histoire trifluvienne. La division en séries indique une classification selon le ton adopté : SERIE A : documentation strictement historique ; SERIE B : histoire commentée : mémoires, récits de voyage, souvenirs, etc. SERIE C : fantaisies sur des thèmes trifluviens : légendes, contes, poèmes, etc...

### SERIE A

- 1 — Bribes d'Histoire
- 2 — Développement Industriel de la Vallée du St-Maurice
- 3 — Chapelles et Eglises Trifluviennes
- 4 — Les Vieilles Forges il y a 60 ans
- 5 — Batiscan
- 6 — Journaux Trifluviens
- 7 — Champlain
- 8 — Au Cœur de La Mauricie (La Tuque)
- 9 — Députés des Trois-Rivières de 1792 à 1808

### SERIE A (suite)

- 9<sup>A</sup> — Députés de St-Maurice et de Buckinghamshire, 1792 à 1808
- 10 — La Grand'Mère
- 11 — Députés des Trois-Rivières de 1808 à 1838
- 12 — Députés de St-Maurice et de Champlain — 1808 à 1838
- 13 — Députés de la région trifluvienne (1840-1867)
- 14 — Pionniers trifluviens (1634-1647)
- 15 — La Pointe-du-Lac
- 16 — Comté de Maskinongé (1853-1867)

### SERIE B

- 1 — Mémorial Trifluvien I
  - 1<sup>A</sup> — Mémorial Trifluvien II
  - 2 — Troisième Centenaire Trifluvien
  - 3 — Au Pays de l'Energie
  - 4 — Reliques Trifluviennes
  - 5 — Nérée Beauchemin
  - 6 — Jacques Buteux
- ### SERIE C
- 1 — Bas-Reliefs
  - 2 — Mon Petit Pays
  - 3 — Légendes Indiennes du St-Maurice
  - 4 — En Flânant dans les Portages
  - 5 — Ecrin
  - 6 — Cha8inigane

En tout 30 volumes, format 10 x 6¼, 50 sous le volume.

S'adresser au directeur des éditions : L'abbé Albert Tessier, Séminaire, Les Trois-Rivières.



IMPRIMERIE SAINT-JOSEPH  
458, RUE BONAVENTURE,  
LES TROIS-RIVIERES.